

Règlement intérieur rencontre départementale

Plongée Sportive en Piscine

26 novembre 2017



LE SITE

Centre Omnisports Pierre de COUBERTIN

Avenue du Noyer Lambert à MASSY

Le centre nautique est équipé de trois bassins :

- 50m : utilisé par le public (il est interdit d'accéder au bassin de 50m),
- 25m : utilisé pour la rencontre,
- Petit bain : à disposition pour la relaxation.

Note : Un délai de 10 à 20min d'échauffement en fonction du timing est prévu avant chaque épreuve.

ACCUEIL

Les clubs seront accueillis le dimanche 26 novembre 2017 à partir de 8h00 dans le hall.

Le référent PSP de chacun des clubs devra se présenter à l'organisateur afin de se tenir informé des dernières informations concernant le déroulement de la journée.

Le référent PSP se verra remettre un dossier comportant des bracelets d'identification :

- BLANC : pour les compétiteurs (avec un n° de PSPeur)
- ORANGE : pour les bénévoles et autres participants (la liste sera à fournir à l'inscription)

Note : Ces bracelets devront être porté tout au long de la rencontre afin d'avoir accès au bassin et se démarquer du public.

INSCRIPTION

Le cout de l'inscription s'élève à 5 euros par compétiteur inscrit. Le chèque sera à fournir en amont de la compétition. Une attestation vous sera fournie sur demande.

Les dossiers d'inscription devront être complets et fournis en amont de la compétition par courrier électronique à psp@hippocampeclubmassy.org

Note : Le référent PSP du club reste garant de la conformité du dossier d'inscription de l'ensemble des engagés du club dans le respect des règlements FFESSM et devra être en mesure de fournir le dossier d'un concurrent à l'organisation jusqu'à la clôture de la rencontre.



VESTIAIRES

Etant en présence du public nous aurons accès aux vestiaires collectifs. Quelques casiers sont disponibles à la sortie des vestiaires. Nous dégageons toute responsabilité quant aux effets personnels laissés dans les vestiaires. Vous pouvez apporter vos effets personnels sur le bord du bassin de 25m (cloisonné et séparé du public).

Note : Nous aurons à disposition 6 vestiaires collectifs (Filles, Garçons, 2 Femmes et 2 Hommes)

BASSIN

Les équipes pourront avoir accès aux bassins après avoir :

- Rincé l'ensemble du matériel de plongée sous la douche,
- Avoir abandonné leur tenue de ville dans les vestiaires (chaussures avant le pédiluve).

Les clubs disposeront d'une zone dédiée où ils pourront se regrouper et entreposer leur équipement. Les équipements « scaphandre » devront être entreposés sur les tapis en mousse prévus à cet effet.

Le référent PSP de chaque club sera garant de la propreté des lieux.

La consommation de nourriture est interdite au bord des bassins.

MATERIEL

Chaque club devra venir avec son matériel « scaphandre » :

- Bouteille (de 6 à 18 litres) **à jour de TIV et de requalification**,
- Détendeurs (principal, secours, manomètre, direct-système) (*manomètre bouton interdit*),
- Gilet stabilisateur / Backpack.

Note : Le gonflage des bouteilles sera autorisé si les bouteilles d'air comprimé sont à jour de TIV et de requalification.

Pour les bénévoles, arbitre et sécu sous-marin, le matériel « scaphandre » sera prêté.

REPAS DU MIDI

Le repas se fera en salle du Fairplay au premier étage du Centre Omnisports.

Vous avez la possibilité de venir avec votre déjeuner. Nous vous proposerons d'ici peu une formule pour le repas du midi si vous le souhaitez. Une fiche repas vous sera fournie pour la commande.

LES EPREUVES

Liste des épreuves :

- 100m combiné « mixte »,
- 50m octopus monobloc « mixte »,
- 23m parachute,
- Relais 4x50m « mixte ».

Note : Pour les épreuves en mixte il est demandé de respecter la parité totale. Vous pouvez si vous le souhaitez présenter des équipes non mixtes, les temps seront enregistrés et qualifiables mais ne pourront prétendre au classement club et podiums.



Catégories d'âge :

- Jeunes: Benjamin, Minime, Cadet & Junior
- Adultes : Sénior & V1
- Vétérans : V2, V3, V4, V5, V6...

Déroulement :

- 8h00-8h30 : Accueil
- 8h15-9h00 : Installation des clubs/Echauffement
- **8h45-9h00 : Briefing des arbitres et des chefs d'équipe**
- 9h00-9h15 : Ouverture de la compétition
- 9h15-11h30 : 100m combiné
- 11h45-12h30 : 50m octopus monobloc
- 12h30-13h30 : REPAS
- 13h30-14h00 : Echauffement
- **13h45-14h00 : Briefing des arbitres et des chefs d'équipe**
- 14h00-15h15 : 23m parachute
- 15h30-16h00 : Relais 4x50m
- 16h30 : Résultats

Le déroulement de la journée est donné à titre indicatif, il peut évoluer en fonction de la durée réelle des épreuves.

Le planning des séries concernant chaque épreuve sera diffusé au référent PSP de chaque club participant par courrier électronique en amont de la rencontre, il sera également affiché près des bassins.

Le planning indiquera pour l'ensemble des séries de chaque épreuve :

- le nom de l'épreuve,
- le numéro de la série,
- la liste des concurrents (*identifiant inscrit sur le bracelet remis au début de la rencontre*),
- le plot de départ.

Les concurrents devront se présenter en chambre d'appel avant l'accès au plot de départ.

Chaque concurrent devra connaître son plot de départ et le numéro de la série dans laquelle il doit concourir pour chaque épreuve.

La conformité de la composition des séries sera effectuée par les juges en chambre d'appel.

LES BENEVOLES

Il est demandé à chaque club participant de venir accompagné de bénévoles (1 bénévole pour 6 compétiteurs minimum) afin d'aider aux tâches suivantes :

- Arbitrage (chronométrage, virage, arbitre de fond),
- Sécurité surface,
- Sécurité sous-marine,
- Starter,
- Chambre d'appel,
- Chambre des résultats,
- Navette.

L'organisation prend en charge les repas des arbitres inscrits.



REGLEMENT

Administratif

Le jour de la rencontre, chaque compétiteur devra être en mesure de présenter les documents suivants (à défaut, il ne pourra pas participer aux épreuves) :

- **Licence fédérale 2018,**
- Assurance complémentaire individuelle « piscine » a minima,
- Carte de plongeur Niveau 1 ou Plongeur d'Or minimum ou équivalent,
- Certificat médical (<1an) de non contre-indication à la pratique de la **PSP en compétition.**

Note : Il y a aura un contrôle de l'ensemble des documents en amont ainsi que le jour de la rencontre au moment de l'accueil des clubs. A défaut, il ne pourra pas participer aux épreuves.

Attention : les compétiteurs concourant dans une catégorie supérieure devront justifier l'autorisation au sur-classement sur le certificat médical en cours de validité (<1an).

Equipement

Tous les équipements individuels doivent être des produits manufacturés spécifiques à la plongée (à l'exception des maillots de bains) et ne doivent présenter aucune modification.

▪ Equipement obligatoire :

Maillot de bain pour les hommes, « une ou deux pièces » pour les femmes

La tenue vestimentaire est libre néanmoins :

- **Masque de plongée « binoculaire » obligatoire. (pas d'accès en zone de départ pour les compétiteurs n'ayant pas de masque binoculaire)**
- Palmes,
- Détendeur deux étages, octopus et manomètre,
- Bouteille de plongée de 6 à 18l,
- Gilet ou BackPack
- Bracelet d'identification remis par l'organisation.

▪ Equipements optionnels :

Les équipements optionnels pourront être les suivants :

- Gants, montre, cagoule, chaussons, bonnet de bain,
- Combinaison de plongée ou de nage – Shorty (au choix du compétiteur).

L'utilisation d'un air enrichi n'est pas autorisée sous peine de disqualification et de mise à l'écart de la bouteille suspectée.

Epreuves :

Voir le règlement des épreuves FFESSM disponible sur le site internet de la fédération.

